

reflet de *Nangis*

gymnase

un sol tout neuf



vœux p. 5
travaux p. 16

PUB



actualité - vœux (p. 5)



travaux (p.16 et 17)



Nangibus (p.18 et 19)

- p. 3 le mot du maire
- p. 5 vœux à la population et au personnel
- p. 9 ciné, culture, arts plastiques
- p. 13 expression
- p. 14 sport
- p. 15 nouvelles activités
- p. 16 et 17 travaux
- p. 18 et 19 Nangibus
- p. 20 agenda



“Qui va piano, va sano”

Prendre son temps n'est certainement pas une attitude irresponsable ou incohérente. Bien au contraire, je pense que la vie que nous menons aujourd'hui nous fait perdre de vue l'importance de la réflexion et la prise de recul, absolument nécessaire, pour -en toute connaissance de cause- prendre des décisions adaptées aux problématiques de plus en plus complexes auxquelles nous sommes quotidiennement confrontés. Et puis, au-delà de tout, il est important de prendre le temps de vivre pour porter un regard serein sur notre vie et se poser les vraies questions.

L'idée du guichet unique qui avait été annoncée au début de l'année 2009 a nécessité un travail important s'appuyant sur une méthode basée sur une forte transversalité entre les différents services ; et une année pour sa mise en place effective est, compte tenu du travail que cela demande, une vraie réussite. C'est bien méconnaître le sujet que de prétendre qu'une année c'est trop long pour l'installation d'un tel outil.

Il ne faut pas perdre de vue que les agents qui l'utilisent sont les mieux placés pour appréhender les avantages et les inconvénients de ce système ; et leur retour d'expérience apporte une vraie réflexion qui évite d'importants dysfonctionnements.

J'ai tenu à ce que l'ensemble des services utilisateurs soit associé et cette démarche nous a donné entière satisfaction. Je tiens à les en remercier.

Le principal, encore une fois, c'est que ce service apporte un vrai plus aux Nangisssiens. Je ne m'attarderai pas “à croiser le fer” sur la base d'allégations toutes aussi fantaisistes les unes que les autres.

La méthode de travail qui a été appliquée à l'élaboration de ce nouveau système est une parfaite illustration de l'esprit dans lequel l'administration travaille : associer chacune et chacun, en toute transparence, pour mettre à profit de la collectivité toutes les compétences dont elle dispose en ressources internes.

La délégation que j'ai confiée à Madame Masson reflète la volonté que nous avons d'intégrer le service municipal de la jeunesse dans une dynamique de terrain qui convient mieux à la situation actuelle, avec un partenariat renforcé avec les différents intervenants qui évoluent dans le champ social.

Depuis 2008, un travail très important a été engagé avec les différents bailleurs sociaux présents sur Nangis. La “politique de la ville et de cohésion sociale” n'est que la continuité de ce travail, mais en y intégrant une nouvelle dimension de proximité et d'actions avec de nouveaux partenaires.

Dans ce numéro, vous trouverez des informations supplémentaires sur le Nangibus. Elles devraient vous permettre de mieux utiliser ce service. Par ailleurs, je peux vous annoncer la mise en service de deux bus neufs au printemps (information communiquée par la société PROCARS) et l'installation de nouveaux poteaux de signalisation aux différents arrêts qui est actuellement en cours de réalisation.

Philippe Delannoy
Maire de Nangis.

Reflét de Nangis
magazine municipal d'information

directeur de la publication : Philippe Delannoy, maire
rédaction, composition, mise en page, documentation, photos,
publicité, diffusion : service communication

service communication : cour Émile Zola 01 64 60 52 03
service.communication@mairie-nangis.fr

impression : Imprimerie de Nangis - 54 rue des Fontaines
77 370 Nangis - 01 64 08 01 15

retrouvez Nangis sur
www.ville-nangis.fr

PUB

vœux du Maire à la population



“2010 sera une année importante”

Le samedi 9 janvier 2010, M. Philippe Delannoy, maire de Nangis, a présenté ses vœux et ceux de la municipalité comme le veut la coutume.

Pendant cette cérémonie, il aura été question d'une année 2009 "marquée par l'austérité mais aussi l'optimisme".

En effet, en retraçant le fil de l'année 2009, M. Delannoy ne pourra éviter de parler d'une année marquée "par une crise économique très importante, des ménages confrontés au chômage, à un environnement hostile et préoccupant, des collectivités en proie à des difficultés financières majeures et des incertitudes quant à leur avenir". Mais, comme il le rappellera, "le tableau ne doit pas être totalement noir"; en effet, si tout le monde doit s'adapter aux conditions de vie créées par la crise, la municipalité quant à elle a dû également y faire face, ce qui n'a pas empêché la finalisation de "réalisations certes peu nombreuses et considérées comme peu importantes, au regard de ce que vous avez pu connaître au cours de la période 2006-2007, mais d'un intérêt majeur pour la collectivité".

Lancement "d'un programme de rénovation du patrimoine de la ville et plus particulièrement des écoles", "ouverture du nouveau centre nautique intercommunal Aqualude", "mise en service du réseau urbain Nangibus", forum des associations début septembre pour répondre à la demande des associations. L'année 2009 aura également été marquée par le lancement d'un "programme de voirie axé sur le traitement de trous et des trottoirs" et par ailleurs sur la mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, programme mis en œuvre, tout comme la sectorisation de la commune, par les services techniques.

Enfin, un dernier point, pour cette même année, a été souligné par le Maire : la présentation du rapport de l'audit financier et patrimonial qui devait confirmer "les craintes formulées en son temps".

2009 cède la place à 2010

"2010 sera une année importante en matière de rationalisation et de mutualisation des ressources humaines de la collectivité". La mise en place du guichet unique début janvier en fournit un bel exemple.

Une politique de cohésion sociale s'amorcera en 2010

"J'ai décidé de redéfinir les délégations de certains élus et de créer une délégation pour mener à bien une politique de la ville et de cohésion sociale. Cet élu prendra appui sur les services municipaux de la jeunesse et du logement. Il sera le référent de la ville dans le cadre d'une convention de partenariat avec le nouveau centre social associatif. Il se verra également confier un rôle de coordination entre les différents acteurs de terrain, publics et privés, dans une démarche spécifique du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Dans le cadre de cette nouvelle démarche, nous avons d'ores et déjà procédé à la restauration du city-stade installé au cœur de la Mare aux Curées".

Amélioration de la circulation et stationnement

"J'ai demandé aux services administratifs de lancer, dès cette année, une étude globale sur le stationnement, la circulation et la signalisation sur le territoire de la commune. À terme, cette étude va nous permettre de mieux appréhender la problématique de circulation et d'y apporter les réponses adaptées".

.../...

Renforcement de la relation avec les administrés

“J’ai pris l’engagement d’améliorer le fonctionnement des conseils de quartiers pour assurer un meilleur suivi, une meilleure information et surtout un meilleur retour des différents échanges intervenus au cours de ces réunions”.

Des investissements maintenus pour les écoles et pour la voirie

“Les investissements seront maintenus en direction des établissements scolaires, mais aussi des quartiers par des travaux de voiries de faible importance mais nécessaires, en attendant la mise en route d’un plan pluriannuel d’envergure sur la voirie communale”.

Relance du dialogue avec le SICPAN

“Je souhaite relancer le dialogue avec le syndicat intercommunal pour la construction de la piscine, SICPAN, sur l’aménagement d’un plateau sportif ou le transfert du skateparc à l’emplacement prévu pour l’installation de places de stationnement.”

Avant de clôturer son discours par les vœux de la municipalité, Monsieur Delannoy a précisé le maintien des “efforts en matière de budget de fonctionnement” exercice peu aisé. “Néanmoins, nous nous devons de faire preuve de ténacité, d’originalité et d’inventivité pour continuer cet effort tout en préservant au maximum les services qui vous sont



À l’honneur

Médailleurs

À l’occasion de la présentation des vœux au personnel, 4 agents ont reçu une médaille (médaille d’honneur Régionale, Départementale, Communale)

Médaille vermeil (30 ans)

Madame **Joëlle Dufournaud**, responsable de la Médiathèque

Médaille d’argent (20 ans)

Madame **Valérie Imbert**, affectée au Service Social

Monsieur **Bruno Klein**, affecté au Service des Sports

Monsieur **Laurent Lecamus**, affecté aux Services Techniques sur le secteur environnement

Départs en retraite

M^{me} **Brigitte Delesalle**, assistante maternelle le 1^{er} septembre 2009 après 17 ans de services

M. **Bernard Le Hueron**, maçon le 1^{er} septembre 2009 en carrière longue après 26 ans de services

M^{me} **Marie-Céline Teuffot**, agent à la médiathèque le 2 septembre 2009 après 15 ans de services

M^{me} **Zaharija Jovanoska**, entretien des locaux à la résidence des personnes âgées, le 26 septembre 2009 après 12 ans de services.

M. **Joël Morand**, agent polyvalent secteur environnement le 1^{er} novembre 2009 après 19 ans de services.

M^{me} **Claudye Joannes**, assistante maternelle le 1^{er} janvier 2010 après 6 ans de services.

M^{me} **Jocelyne Pilon**, responsable du Restaurant Municipal le 1^{er} janvier 2010 après 27 ans de services.



vœux au personnel

M^{me} Nina Gérard-Boutonnet, directrice générale des services, en fonction depuis octobre 2008, a adressé ses vœux aux agents de la collectivité. C'est "une première" pour le personnel de la collectivité de Nangis. Tous les agents, responsables de service ou non, tous secteurs confondus, ont été sincèrement et chaleureusement salués pour leur travail, leur sens du service public, leur capacité à "travailler ensemble", à innover dans des conditions rendues parfois difficiles par les restrictions budgétaires et les difficultés importantes que peuvent rencontrer les Nangissiens.

"Lorsque je suis arrivée parmi vous j'ai eu le plaisir d'être accueillie par des collègues courtois et positifs, et je tiens à le souligner, car malheureusement, ces attitudes ne sont pas toujours au rendez-vous lors d'une nouvelle prise de fonction sur un poste de direction générale.

Petit à petit, ensemble, nous avons construit une relation faite de confiance et de proximité. Lorsque les élus m'expriment leur satisfaction pour tel ou tel projet mené à bien, c'est notre action commune qui est louée, les résultats produits pour le service public sont possibles grâce à notre travail pour la satisfaction du plus grand nombre.

J'ai une impression de dynamisme, mais aussi d'écoute et de dialogue, d'échange et parfois même de confrontations, espace d'expression toujours animé de respect envers l'autre, même s'il ne pense pas forcément comme moi, car finalement, d'autres points de vue m'intéressent et enrichissent ma pensée.

Ces échanges se font toujours dans un esprit constructif et "gagnant gagnant".



Cela me semble primordial de partager un monde commun, même partiellement, pour avancer.

C'est la reconnaissance de notre capacité du "faire ensemble" et l'adhésion à une méthode de travail : en effet, je pense que travailler seul occulte des points de vues essentiels ; travailler ensemble capitalise le savoir faire des uns et des autres, nécessaire pour les différents dossiers de plus en plus complexes que pilote notre ville.

Quand je parle d'action et d'adhésion, je pense à ce qui se passe au jour le jour dans l'ensemble des services, à vos efforts au quotidien pour effectuer au mieux vos missions, vos métiers variés et divers.

Dans des conditions parfois difficiles, vous travaillez dans la durée, dans la constance mais aussi dans des situations d'urgence, de plus en plus fréquentes, notamment pour le service social, qui vous demandent de plus en plus de réactivité.

L'ensemble des corps de métiers du bâtiment réalise un travail remarquable dans les équipements de la ville ; les agents des espaces verts qui, dans le froid de décembre, ont installé des décorations de Noël qui font l'unanimité tant des collègues que des Nangissiens ; les jardiniers se sont mobilisés pour l'embellissement de notre ville avec à la clé "une fleur" pour Nangis ; les équipes d'entretien produisent un effort constant pour la propreté des différents quartiers ; les équipes de manutention, avant, pendant et après les manifestations, quelle que soit l'heure, font le maximum pour que tout fonctionne comme prévu, et bien d'autres implications invisibles mais essentielles à la poursuite des missions de chacun d'entre nous...

Et puis, dans d'autres domaines, d'autres "savoir-faire", d'autres implications : les services d'action à la population, qui effectuent là aussi un travail de qualité, ou chacun est animé d'une conscience professionnelle très présente, une

recherche de valorisation de leur action, un goût pour l'innovation, qui s'est illustré par une réalisation concrète, sous-tendue par un travail transverse extrêmement positif : le guichet unique. (...)

Nous n'avons pas répondu à tout, mais les bases d'une nouvelle façon de travailler sont posées, je vous invite donc à poursuivre ce travail avec la même qualité d'écoute et de respect réciproque.

Rien n'est jamais fini, tout est perfectible. À demain donc pour poursuivre ensemble notre collaboration pour construire une dynamique dans laquelle le service public doit avoir toute sa place pour, qu'ensemble, nous proposons aux Nangissiens des prestations qui répondent à leurs souhaits.

Pour finir, je voudrais, pour illustrer mon propos, vous communiquer une liste qui n'est pas exhaustive, loin s'en faut, de réalisations qui auront marqué l'année 2009 :

l'ouverture du centre nautique ; d'importants travaux dans les écoles ; la mise en place du passeport biométrique ; la démarche qualité pour la sectorisation de la propreté de la ville ; des travaux de peinture de l'école du Parc (centre de loisirs élémentaires) ; le réaménagement de la médiathèque ; le carnaval ; une saison culturelle variée ; le Forum des associations ; la Fête de la musique, entre autres..."

Non pour sacrifier à la mode, mais parce que cette phrase pointe l'une des qualités humaines essentielles dans tous les aspects de notre vie, et donc aussi dans notre activité professionnelle, M^{me} Nina Gérard-Boutonnet devait terminer son discours par une citation d'Albert Camus, relevée dans son livre *L'envers et l'endroit* :

"Ce qui compte c'est d'être vrai, et alors tout s'inscrit, l'humanité et la simplicité".



Élections

Les élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars prochains. Les bureaux de vote sont situés salle Dulcie September. Ils seront ouverts de 8 heures à 18 heures.

Pour les demandes de procuration, se présenter à la gendarmerie, se munir de sa pièce d'identité et de l'état civil complet de la personne qui sera désignée mandataire.

Titres d'identité que doivent présenter, au moment du vote, les électeurs des communes de 3500 habitants et plus (arrêté NOR/IOCA0771885A du 19 décembre 2007)

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R.60 du code électoral sont les suivants :

- carte nationale d'identité ;
- passport ;
- carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- permis de conduire ;
- permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;

livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n°69-3 du 3 janvier 1969 ;
récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale ;
attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune.

Ces titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité ou du passeport qui peuvent être en cours de validité ou périmés.

Service des affaires générales

Depuis le 4 janvier 2010, ce service est de nouveau ouvert au public le mercredi matin de 8 h 30 à 12 h 00 et fermé le jeudi matin

Permanences médicales

En cas d'urgence... composer le 15 (SAMU) qui se chargera de contacter le médecin de garde. Pour connaître la pharmacie de garde... prendre contact avec la gendarmerie au

01 64 08 00 33

INFIRMIÈRES

M^{me} Baumaux 01 64 08 17 69

M^{me} Cassier 01 64 08 17 69

M^{me} Clère 01 64 08 17 69

M^{me} Despatûre 01 64 60 96 00

M^{me} Eudeline 01 64 60 96 00

M^{me} Le Borgne 01 64 08 16 80

et 01 64 08 08 37

M^{me} Noris 01 64 08 16 80

M^{me} Wawrowycz 01 64 60 96 0000

État civil

naissances

ABAKAR Falmata-Yasmine le 1^{er} décembre

BARBAUD Pierre, Raphael, Jacques le 26 décembre

BENOIST Eden, Caroline, Claudine, Mireille le 26 décembre

BOT Andréa, Roxane le 29 décembre

BOURDIN Luca le 28 décembre

COLOMPAR Daniela, Sylvie le 4 décembre

GIRARD Ethan le 24 décembre

GOSELIN Emma, Ghislaine, Bernadette le 22 décembre

JÉRONVILLE Angelina, Lylah le 16 décembre

ORTUNO Gabrielle le 26 décembre

SOUBAD Anass le 28 décembre

MARCHAIS Sarah, Joëlle, Camille le 30 décembre

mariages

KOUALE YABORO Dany, Romuald et **BENTHO** Jocelyne, Davinia le 12 décembre

MONSÇAVOIR Sébastien, Claude, Michel et **COLUMEAU** Sonia, Sonie le 19 décembre

décès

FERRIER Marcel, Léon, Hippolyte le 21 décembre à l'âge de 92 ans
GAILLARD Yvette, Olga veuve **FAHY** le 22 décembre à l'âge de 86 ans

HENNION Louis, Victor, Léon le 8 décembre à l'âge de 90 ans

LEGRAND Joël, Jean le 7 décembre à l'âge de 55 ans

ROUFFINET Simone, Aline épouse **HERBELIN** le 18 décembre à l'âge de 85 ans

VANNERON Albertine, Paulette veuve **JOUSSET** le 15 décembre à l'âge de 92 ans

VASSOR Denise, Estelle, Victorine le 20 décembre à l'âge de 91 ans

Groupe des élus “Nangis, sociale, humaine et démocratique”

Le 9 janvier le maire a présenté ses vœux à la population.

Un seul discours cette fois : la prise de parole de la conseillère générale et du député UMP l'année dernière avait trop révélé l'« apolitisme » de façade des conseillers de la majorité.

Comme à l'accoutumée le discours aura été bref. Comme l'année dernière c'est le service minimum qui aura été de rigueur.

En janvier 2009 le seul projet annoncé avait été le “guichet unique”. Il aura fallu un an pour le mettre en place ! Nangibus n'avait même pas été évoqué.

Pour 2010 la seule nouveauté sera la restructuration des délégations d'adjoint. Monsieur le conseiller délégué à la sécurité perd le Conseil Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance qu'il ne faisait pas fonctionner. Que va-t-il lui rester ?

Il est vrai qu'en terme d'insécurité la situation s'est considérablement dégradée. C'est particulièrement vrai concernant les agressions contre les personnes. Et la majorité qui avait pourtant tellement promis dans ce domaine n'a fait, jusqu'à maintenant, que constater les dégâts.

Au maire adjoint chargé de la jeunesse et des sports, on retire la jeunesse ! Il est vrai que la commission jeunesse s'est réunie une seule fois en près de 2 ans, et seulement pour attribuer les créneaux d'une salle.

Alors, pour se préoccuper enfin de l'insécurité et de la jeunesse, on crée une “super délégation” intitulée pompeusement “politique de la ville” qui réunira le logement, la jeunesse, le CLSPD (les jeunes seraient-ils tous devenus des délinquants ?) et le centre social associatif. Curieux mélange confié à la deuxième adjointe – certainement pas la mieux placée pour se préoccuper de la jeunesse.

Autre incohérence, alors que le maire annonce une grande étude concernant le stationnement il propose de supprimer les nouvelles places de stationnement prévues pour Aqualude et les installations sportives.

À part ça ? Rien, mais, promis, la majorité ne restera pas les bras croisés !

Pourtant pas un mot de la Brie nangissienne qui s'agrandit ni du rôle des élus de Nangis qui freinent tous ses projets. Pas plus concernant la ZAC de la Grande Plaine, seule possibilité d'apporter des recettes durables à la commune. Pas un mot non plus concernant Nangis Actipôle et la lenteur imposée par les élus de droite à son développement, encore moins de la fermeture de Triplex.

Silence sur la suppression de la taxe professionnelle et de l'impact que cela aura sur les finances de la commune. Pas d'avis concernant la réforme des collectivités territoriales qui aura des conséquences très graves sur la décentralisation et la démocratie locale.

Dans ces conditions une économie s'impose : supprimer la cérémonie des vœux !

De beaux résultats pour Nangis boxing



Avec tout d'abord **Youssef Kerbach** "Champion de France" de boxe éducative amateur (BEA) Champion d'Île-de-France amateur depuis la finale du 3 janvier 2010 à Pouchet ; il est le seul en Seine-et-Marne.

Au championnat d'Île-de-France - cadet homme - 57 kilos amateur, notre graine de champion ne fait pas dans le détail, il sera au championnat de France 2010.

Nos champions de Seine-et-Marne, saison 2009 / 2010, également finalistes au championnat d'Île-de-France :

Ouhayao Medi pré-combat junior + 91 kilos - **Businario Gaël** pré-combat senior 57 kilos - **Demarest Wilfried** B.E.A cadet - 68 kilos - **El Aouao Llias** B.E.A cadet 54 kilos - **Kerbach Zakaria** B.E.A minime - 36 kilos - **Parde Cedric** B.E.A minime - 42 kilos - **Bouabadi Hamza** B.E.A minime - 39 kilos.

N'oublions pas leurs camarades finalistes au championnat de Seine-et-Marne 2009 / 2010 :

Aouana Nassim pré-combat junior + 91 kilos - **Zentz Nicolas** B.E.A cadet 57 kilos - **Clanget Damien** B.E.A cadet - 68 kilos
Au passage un petit coup de chapeau à monsieur **Prodialilo Gaël** boxeur amateur, toujours présent pour ses camarades en salle, un "sacré gaillard" et un grand "Champion".

Ces résultats sont le fruit du club, par le sérieux des entraîneurs : M.M. **Jacky Serry** et **Greg Lespinasse**.

Nous remercions tous nos sponsors et/ou partenaires :
PMU - A.B. Bourillon - Pizza Sara - M.M.A. - GITEM - Tout Faire Matériaux - Maison de la presse - Evelyne Menesson - Lomenech - Pizza palace - Crédit Mutuel - Lissac ainsi que le Conseil Général de Seine-et-Marne et la Ville de Nangis.

Cours de Baby Gym

au centre nautique intercommunal AQUALUDE

Nous projetons de créer, au sein de l'espace forme du centre nautique intercommunal Aqualude, un club de "Baby Gym" pour les enfants de 3 à 5 ans.

Contenu des séances : initiation à la gymnastique, éveil des sens et développement de la motricité, encadrés par une animatrice diplômée avec 8 ans d'expérience.

Proposition d'horaires : le mardi de 17 h 00 à 18 h 00 et le mercredi de 15 h 00 à 16 h 00 - date d'ouverture : le plus tôt possible en fonction de pré-inscriptions (8 enfants par séance).

Pour tout renseignement, contacter le centre nautique
22/24 rue des écoles à Nangis

tél : **01 64 60 52 18 / 06 17 77 17 83**

mail : jeanmarc.pierre@mairie-nangis.fr

Tennis de table de Nangis "Les jeunes pousses" sur les traces de leurs aînés



Lana Telliez

Paul Principato

Le tournoi des jeunes pousses s'est déroulé fin décembre à Meaux. Cette compétition, organisée par la fédération française de tennis de table, regroupe les jeunes de Seine-et-Marne nés en 1999 et après.

Encore une fois, ce tournoi a rencontré un vif succès avec plus d'une centaine de participants.

Le Tennis de table de Nangis se distingue en remportant 3 podiums :

Lana Telliez - 1^{re}, catégorie filles nées en 2003

Schauna Costa - 2^e, catégorie filles nées en 2002

Paul Principato - 2^e, catégorie garçons nés en en 2002.

Un bel encouragement pour les entraîneurs du club, encore bravo pour ces jeunes joueurs qui suivent les traces de leurs aînés qui se distinguent dans les catégories supérieures.

Test d'endurance au centre nautique intercommunal

Dans le cadre des séances de natation scolaire, l'équipe de maîtres nageurs organise et propose aux écoles qui fréquentent l'établissement un programme annuel avec des séances de travail, des séances d'évaluation, des séances d'animations (jeux dirigés), souvent pendant la semaine qui précède les vacances scolaires, ainsi que des séances à thème.

Mi-décembre a eu lieu une semaine nommée "semaine endurance". Chaque classe, durant le temps qui lui était imparti (35 minutes), devait parcourir la distance la plus importante, sans s'arrêter ou mettre les pieds sur terre pendant que les instituteurs et les éducateurs comptaient les longueurs.

Chaque enfant a reçu une attestation de réussite et les meilleures performances réalisées par niveaux de classe ont été récompensées par un diplôme.

Voici les résultats du test qui s'est déroulé au mois de décembre :

Écoles de Nangis

1^{er} CP : **Quentin Sorberes** avec 650 m (école du Château)

1^{er} CE1 : **Théo Dubois** avec 750 m (école Noas)

1^{ers} CE2 : **Hugo-Charles Guizale** avec 800 m (école des Rossignots) et **Florian Vanacker** avec 800 m (école des Roches)

1^{er} CMI : **Sonia Martins** avec 900 m (école des Rossignots)

1^{ers} CM2 : **Adrien Soucarre** avec 1000 m (école du Château) et **Léa Guignat** avec 1000 m (École du château)

Félicitation à toutes ces graines de champion...



Leader Express

Un nouveau commerce alimentaire s'est ouvert à Nangis. Leader Express, situé dans la ZAC des Tanneries (rue du 19 mars 1962), vous propose tout type de produits d'alimentation, produits frais et autres surgelés. Cette enseigne vous proposera également des produits orientaux, asiatiques ou encore portugais. De plus,

une promotion hebdomadaire et constante est proposée ; elle porte sur l'achat de 5 fruits et légumes pour moins d'un euro.

Leader Express est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 19 h 30, le samedi de 9 h 00 à 20 h 00 et le dimanche de 9 h 00 à 13 h 00.

Contact : 01 60 58 99 40

Au royaume des sens

Prothésiste Ongulaire à domicile



Installée depuis le mois d'août, Christelle Nayrat vous propose ses services de prothésiste ongulière à domicile sur Nangis et ses environs.

Différentes prestations sont proposées : pose de faux ongles au gel UV, french permanente, beauté des mains et des pieds, réflexologie plantaire esthétique, ... Pour en savoir plus sur les prestations proposées, les tarifs, pour connaître les avis d'autres clientes, rendez-vous sur le site Internet www.au-royaume-des-sens.com.

Consultation sur rendez-vous du lundi au samedi.

Contact : 06 82 02 50 74

Nouvelle entreprise de maçonnerie

Sébastien Peyrat vous informe de la création de son entreprise de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment dont le siège social est situé 14 allée André Dubois à Nangis.

Contact : 06 05 07 11 77

Epicierie orientale et alimentation générale



L'épicerie de M. Tasdemir, située à l'angle des rues du Général Leclerc et Aristide Briand vous propose tout type de produits d'alimentation, mais également des spécialités orientales.

Elle est ouverte du lundi au dimanche de 9 h 00 à 21 h 00.

SDC 77

Serrurerie, Dépannage et Conseils



M. Hardy est heureux de vous annoncer son arrivée à Nangis. SDC 77 (pour Serrurerie, Dépannage et Conseils) est spécialisé dans la serrurerie (intervention sur toutes marques), l'ouverture de porte(s) et les fenêtres PVC (réparation ou installation) pour les particuliers et les professionnels.

SDC 77 est à votre service 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 (tarification horaire en journée, soirée et nuit et week-end). Les demandes de devis sont totalement gratuites et M. Hardy, avec ses 17 ans d'expérience, vous conseillera professionnellement avant toute intervention.

Pour plus de renseignements, 01 64 00 94 34 ou par e-mail à l'adresse suivante : s.d.c.77@orange.fr. Vous pouvez également consulter le site Internet www.sdc77.fr.

McDonald's



Ouvert depuis le mois de décembre, le restaurant McDonald's est situé dans la ZAC des Roches.

En plus de vous proposer ses traditionnels plats de restauration rapide (sandwichs, salades, frites, ...), cet établissement vous propose également des bornes wi-fi en accès gratuit et un service de McDrive.

Ce restaurant est ouvert de 10 h 00 à 23 h 00. Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le site www.mcdonalds.fr

Nouvelles activités...

Starfood



Ouvert depuis le 24 décembre, le restaurant « chicken-chika » Starfood est situé 8, rue Pasteur.

En plus de vous proposer ses plats de restauration rapide sur place ou à emporter (sandwichs, hamburgers, poulet mariné, ...), cet établissement vous propose également sa spécialité, le chika (poulet épicé). En tout, une vingtaine de menus différents vous seront proposés.

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 11 h 30 à 22 h 30, le vendredi de 18 h 00 à 23 h 00, le samedi de 11 h 30 à 23 h 00 et le dimanche de 11 h 30 à 22 h 30.

Contact : M. Mekkid Abdelhalim - 06 43 81 47 64

Gymnase **Beau comme un sol neuf !**

**Les travaux
de remplacement du
sol du gymnase ont été
réceptionnés le 5
janvier dernier.**

le sol de la salle de boxe a également été remplacé



Les premiers retours font état d'une satisfaction des utilisateurs qui désormais pratiquent sur un sol complètement neuf d'un grand confort. Pour mémoire, rappelons qu'il s'agissait de retirer l'ancien parquet datant des années 70 pour lui substituer un « revêtement de sol sportif » très performant, aux normes d'aujourd'hui, robuste, assurant confort et sécurité (ses composantes tiennent compte d'une pratique régulière avec des effectifs importants dans un but d'apprentissage et de diversité des activités).

Initialement prévus l'été (hors période scolaire), ces travaux ont été reportés au dernier trimestre 2009 car le premier appel d'offre était infructueux (les offres ne présentaient pas les garanties nécessaires).

Ils auront donc duré du 12 octobre 2009 au 4 janvier 2010. Le temps nécessaire pour assurer la réussite et la qualité de ce sup-

port dans une période où, de plus, les températures rendaient plus difficile le séchage de la chape liquide qui supporte maintenant une structure composée de 2 matériaux : du bois et une couche de linoléum en surface.

La salle de boxe a connu le même traitement. Au rayon des travaux annexes (mais importants), toutes les barres de seuil ont été remplacées et les portes rabotées. Il a fallu, bien sûr, refaire le tracé des différents plateaux sportifs. Les tapis ont également été remplacés pour permettre l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

D'autres projets sont à l'étude pour 2010. Si les finances le permettent, la peinture des gradins devrait être refaite et des protections destinées à protéger les murs devraient être posées.

Coût des travaux :

141 209,69 € T.T.C.

Entreprise : ART - DAN



Fuite à l'école du Château



La réparation d'une fuite importante sur le réseau de chauffage a occasionné quelques frayeurs et des désagréments pour les parents d'élèves, les enseignants et les enfants, ainsi que les locataires des deux logements de fonction. Cependant, la mobilisation des services de la ville, et notamment du service éducation a permis le « relogement » provisoire des élèves des classes élémentaires dans des salles municipales proches*, sans interruption des cours, à l'exception du vendredi 8 janvier. En effet, c'est le jeudi 7 que la fuite a été détectée. Dès 13 h 30, il a fallu en urgence couper le réseau d'eau, ce qui a entraîné l'arrêt du chauffage des

locaux de l'Ecole. Il a fallu procéder à une ouverture plus large de la voirie pour que l'entreprise chargée de la réparation puisse intervenir sur le segment de tuyauterie corrodé, pas plus épais qu'une feuille de cigarette et qui a donc « lâché ». Les agents des services techniques ont « mis les bouchées doubles ». L'entreprise a fait les travaux nécessaires. Les enfants et les enseignants ont retrouvé leur classe dès le jeudi 14.

Dès l'arrêt de la période de chauffage, soit au printemps 2010, et compte tenu de l'état de dégradation avancé du réseau, des interventions préventives auront lieu afin de limiter les risques de fuite.



* Les 7 classes élémentaires, soit 178 élèves, ont été accueillies dans diverses salles municipales : 3 classes à l'ancienne école du parc (locaux du centre de loisirs primaire), 1 classe à la galerie d'exposition, 1 classe à la salle des Râteliers, 1 classe à la salle de réunion de l'espace sportif, 1 classe à l'école des Rossignots.

La mairie en tenue de fête

Pour son petit Noël, ou plus exactement pour régaler les yeux des administrés, enfants et promeneurs (et aussi du personnel communal), le château s'est offert des petites décos. Depuis leur arrivée, cette

idée d'embellir la maison commune à l'occasion des fêtes et de changer les illuminations de Noël « taraudait » les nouveaux élus. Les illuminations en ville, liées au contrat d'éclairage public, ne pouvaient être

modifiées avant l'intervention du nouveau contrat en 2010. Pour autant, tout restait possible pour l'embellissement de l'Hôtel de ville. Carte « blanche », si l'on peut dire, a été donnée au service des espaces verts qui a su,



avec un budget modeste, créer une ambiance de fête, en attendant d'améliorer encore leur création pour les prochaines fêtes.

Enveloppe : 1 328,85 € TTC

Nouveaux horaires d'accueil des Services Techniques

Les horaires d'accueil des services techniques ont changé.

Ils sont ouverts

de 8 h 30 à 12 h 00

et de 13 h 30 à 17 h 00,

ceci, notamment, afin de permettre aux administrés qui prennent leur travail à 9 h 00 de pouvoir être reçus.

N'hésitez pas, aussi, à utiliser la boîte aux lettres !

Tarifification Solidarité Transport Gratuité ou réductions de 50 à 75 %

Qu'est-ce que la tarification Solidarité Transport ?

C'est une tarification spéciale proposée et financée par le STIF et la Région Île-de-France pour permettre aux personnes en situation de précarité de se déplacer en bénéficiant d'importantes réductions ou de la gratuité dans les transports publics franciliens. La tarification Solidarité Transport utilise le passe Navigo.

En bénéficier ?

1 - Munissez-vous de votre attestation* CMUC ou AME, ou de votre dernier relevé de situation ASSEDIC, ou de votre numéro d'allocation de la Caisse d'Allocations Familiales si vous êtes allocataires du RSA, du RMI ou de l'API.

2 - Appelez l'Agence Solidarité Transport Île-de-France au : **0800 948 99**.

3 - Un correspondant ouvre un dossier à votre nom et vous envoie un formulaire à retourner avec les attestations justificatives demandées.

4 - L'Agence Solidarité Transport examine votre dossier et vous attribue le droit à réduction ou à gratuité, puis vous le confirme par courrier. L'Agence Solidarité Transport effectue les démarches gratuitement.

5 - Vous allez à un guichet ou un automate de vente RATP ou SNCF et vous chargez les droits à réduction et les forfaits achetés ou bien la gratuité dans votre passe Navigo pour pouvoir voyager.

* Attestation délivrée par les régimes d'assurance maladie

Passe Navigo

Il faut obligatoirement un passe Navigo pour en bénéficier. Si vous n'avez pas de passe Navigo, vous pouvez :

en faire la demande sur le formulaire qui vous est adressé par l'Agence Solidarité Transport,

ou vous rendre dans les agences commerciales des transporteurs pour le faire fabriquer sur place,

ou le commander sur www.navigo.fr,

ou retirer un formulaire à un guichet et le retourner à l'Agence passe Navigo.

Le passe Navigo est fourni gratuitement.

Réduction

Vous habitez en Île-de-France et vous êtes :

↳ **bénéficiaire de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou de l'Aide Médicale de l'État (AME)** : vous pouvez bénéficier de la réduction ainsi que tous les membres de votre foyer ;

↳ **chômeur titulaire de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) ne bénéficiant pas de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)** : vous pouvez bénéficier de la réduction Solidarité Transport.

La réduction Solidarité Transport vous permet d'acheter :

des **Forfaits Solidarité Transport mois ou semaine** sur passe Navigo, pour les zones de votre choix, **avec 75 % de réduction sur le prix du forfait Navigo ;**

des **cartons de Tickets t+ et des billets banlieue** (valables sur le RER et trains Transilien) en carnet ou à l'unité, à **50 % de réduction**.

Le droit à réduction vous est attribué pour une durée de 1 à 12 mois selon le type et la fin de vos droits sociaux.

Vous pouvez ensuite le renouveler auprès de l'Agence Solidarité Transport à condition que vos droits sociaux soient maintenus.

Gratuité

Vous habitez en Île-de-France et vous êtes :

↳ **allocataire du RSA ayant de faibles ressources** (moins de 615 € toutes ressources confondues ou moins de 260 € de revenus professionnels pour une personne seule, moins de 1 290 € toutes ressources confondues ou moins de 540 € de revenus professionnels pour un couple avec deux enfants...)* : **vous pouvez bénéficier de la gratuité transport ainsi que tous les membres de votre foyer ;**

↳ **chômeur titulaire à la fois de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) et de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)** : vous pouvez bénéficier de la gratuité transport.

Avec le Forfait Gratuité Transport sur passe Navigo : Vous voyagez gratuitement dans toute l'Île - de - France (accès aux

mêmes réseaux qu'un forfait Navigo zones 1-6). Le Forfait Gratuité est renouvelable tous les 3 mois tant que vos droits sociaux sont reconduits.

* **Les ressources de votre foyer prises en compte par l'Agence Solidarité Transport** seront les mêmes que celles retenues par la CAF (revenus d'activité, revenus hors activité, allocations chômage, prestations familiales, forfait logement, etc.), auxquelles sera ajouté le RSA perçu.

Les allocataires du RMI ou de l'API ne bénéficiant pas du RSA conservent la gratuité.

À savoir

Les demandes sont traitées exclusivement par téléphone puis par correspondance. Le passe Navigo et la réduction Solidarité Transport ou la Gratuité Transport qui y est chargée vous sont **strictement personnels**. Le passe Navigo ne peut être ni prêté, ni vendu, ni donné.

Cette tarification **est valable dans les mêmes réseaux** qu'un forfait Navigo zones 1-6. Vous pouvez acheter vos forfaits mois et semaine à tarif réduit aux guichets et appareils de vente RATP et SNCF et chez les commerçants agréés. En cas de **perte** ou de **vol**, votre passe Navigo et vos forfaits pourront être remplacés moyennant la somme de 8 €

Vous devez valider votre passe Navigo à chaque passage aux appareils de validation y compris dans les bus et les tramways. Le contrôleur vérifie votre droit à réduction et vos forfaits en lisant votre passe avec un appareil de contrôle.

Les Tickets t+ et billets ne fonctionnent pas encore sur le passe Navigo. Si vous utilisez des billets à tarif réduit, validez uniquement le billet et présentez-le au contrôleur avec le passe Navigo chargé des droits à réduction.

Tout ce qui concerne vos droits à la tarification Solidarité Transport est traité exclusivement par l'Agence Solidarité Transport. Les guichets et agences commerciales de la RATP, de la SNCF ou d'OPTILE traitent uniquement les problèmes techniques du passe Navigo et les cas de perte ou de vol.

Les titres de transports achetés, en attendant que l'Agence étudie votre dossier ou que le passe Navigo vous soit parvenu, **ne sont jamais remboursés.**

Contact : Agence Solidarité Transport : 0800 948 99

Février

Permanence de M. Michel Billout, sénateur

vendredi 5 février
de 18 h 00 à 20 h 00 à la Maison des Citoyens, centre commercial de la Mare-aux-Curés

7^e Cyclo-cross de Nangis

samedi 6 février
à partir de 15 h 00 dans le parc du château et au stade

Anne Roumanoff "Bien plus que 20 ans"

dimanche 7 février
à 17 h 00, salle Dulcie September

COMPLET

Don du sang

vendredi 12 février
de 8 h 30 à 13 h 00 au CMA rue A. Briand

L'Histoire du Tigre, théâtre

samedi 13 février
à 20 h 30 à La Bergerie - tarif B

Loto de la FNACA

dimanche 14 février
à partir de 14 h 00, salle Dulcie September
Nombreux lots : télé écran plat, VTT, GPS, ordinateur portable, outillage, électro-ménager, nettoyeur HP, aspirateur, sèche-serviette, filets garnis, linge de maison, etc. Partie enfants – partie du perdant – tombola - buvette – pâtisseries.
1 carton : 3 euros – 3 cartons : 7 euros – 5 cartons : 11 euros – 10 cartons : 20 euros

Permanence de M^{me} Paule Noury, conseiller général

samedi 27 février
de 9 h 30 à 11 h 30 Foyer Cour E. Zola

Permanence de M. Philippe Delannoy, maire

samedi 27 février
de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie

mars

Permanence de M. Philippe Delannoy, maire

samedi 13 mars
de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie

Viel chante Brel, ambiance cabaret

samedi 13 mars
à 20 h 30 à La Bergerie - tarif B

Commémoration du Cessez-le-Feu en Algérie

vendredi 19 mars
rendez-vous à 18 h 15 place de l'Hôtel de Ville
Organisée par la ville de Nangis et le Comité d'Entente des Anciens Combattants

Conseil municipal

mercredi 24 mars
à 20 h 30 - salle Dulcie September

Élections régionales

14 et 21 mars

